

Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 72 Automne 2018
Site internet : blog.apic-cabourg.fr

Editorial

Les membres du conseil d'administration, au cours de l'assemblée générale du 17 août m'ont élu à l'unanimité comme nouveau président ainsi que Martine Munch comme secrétaire et Jean François Ledoux comme trésorier. Je leur renouvelle mes remerciements avec une attention particulière pour Henri de Selve et Marie Luise Herschtel qui se sont beaucoup impliqués ces dernières années pour animer notre association. Ils continueront aux côtés du bureau à collaborer étroitement aux activités de l'APIC.

Le Pays d'Auge titrait dans son article sur la réunion de notre assemblée générale: "Les propriétaires immobiliers veillent sur certains projets de la ville".

C'est bien là notre rôle, tout en étant aussi une force de proposition, en faisant également entendre notre voix quand cela est nécessaire.

La présence de notre maire, Monsieur Tristan Duval et de l'adjointe aux finances, Madame Nicole Guyon qui assiste chaque année à notre assemblée générale, prouvent que nous sommes écoutés. Nous les avons remerciés de leur participation active qui nous permet de connaître le point de vue de nos élus municipaux sur nos sujets de préoccupations.

Mais, ce n'est pas suffisant, nous souhaitons être régulièrement consultés sur les sujets majeurs de notre ville afin que nos suggestions soient prises en compte dans les débats.

Nous savons tous que notre ville bénéficie d'un emplacement géographique unique et d'un patrimoine remarquable. Nous voulons pérenniser cet avantage. Les propriétaires qui vivent toute l'année à Cabourg, souhaitent conserver la qualité de vie qui fait le charme de notre station au quotidien. Ceux qui viennent les week-ends et pendant les vacances, désirent pouvoir continuer à s'y ressourcer paisiblement à chaque séjour. D'autre part, nous accueillons des touristes qui viennent partager notre "Cabourg way of life", et qui font vivre notre ville.

Mais attention, notre rôle, en tant que principaux contributeurs financiers, est de réfléchir, de veiller et de participer à l'avenir de Cabourg, ainsi qu'à son environnement dans le cadre d'un "développement harmonieux" qui respecte les attentes des propriétaires permanents ou estivants. Ceci avait été fait en son temps avec le tracé de la piste cyclable et l'aménagement de la digue.

Nous n'avons pu aborder tous les sujets lors de notre dernière assemblée générale. Ainsi, le patrimoine immobilier et son évolution avec l'AVAP (Aire de mise en Valeur de L'Architecture et du Patrimoine) qui vient d'être votée; la circulation et le stationnement; la sécurité; les activités sportives et culturelles. Ces sujets n'ont pu être abordés bien que ce soient des sujets majeurs. Nous y reviendrons dans nos prochains courriers de Balbec. Le bureau rencontrera Monsieur le maire pour faire

un point détaillé sur tous ces sujets. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des réponses apportées.

Philippe Baduel

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AOÛT 2018

Le président Henri de Selve ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents et les remercie d'être venus nombreux. Il rappelle combien l'APIC est attachée à défendre les sujets touchant l'environnement et le patrimoine comme la protection de la plage et son aménagement, la nouvelle règlementation de l'AVAP, les finances de la ville...

Les élus locaux sollicités pour assister à l'assemblée sont en vacances. Madame Nicole Guyon, première adjointe chargée des finances, qui représentera le maire Monsieur Tristan Duval, nous rejoindra en cours de séance.

Dans un premier temps, l'assemblée valide le compte rendu de l'AG 2017 **à l'unanimité moins une abstention.**

RAPPORT MORAL

Parmi les points abordés en 2017 et relatés dans le Courrier de Balbec, il faut citer : les boues de dragage et leur stockage au large de nos côtes qui sont un sujet de préoccupation ; la manifestation « Cabourg mon amour » qui cause des nuisances sonores et environnementales pour les riverains de Cap Cabourg ; les déplacements de sable sur la plage qui se poursuivent malgré nos interventions auprès des élus municipaux. Nous nous sommes inquiétés du budget de la nouvelle communauté de communes ainsi que du projet du centre aquatique qui pose questions.

Nous restons vigilants sur tous ces sujets.

RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par la trésorière Françoise Reinach. Les **recettes**, qui proviennent pour l'essentiel des cotisations, s'élèvent à **1649,21 €** et les **dépenses**, correspondant aux frais

administratifs et postaux, à **1372,41 €**. **Le solde positif est de 276,81 €.**

La trésorerie en fin d'exercice se monte à **10 973,80 €.**

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT D'ADMINISTRATEURS.

Les mandats de Madame Brigitte Hurier-Person, de Messieurs Philippe Baduel et Alain Guesdon (qui ne souhaite pas se représenter) arrivent à échéance. Madame Brigitte Hurier-Person et Monsieur Philippe Baduel se représentent.

Madame Martine Munch souhaite intégrer le Conseil d'administration, et se présente à l'assistance.

Mesdames Brigitte Hurier-Person, Martine Munch et Monsieur Philippe Baduel sont élus à l'unanimité.

Monsieur Henri de Selve, président de l'association depuis 8 ans, souhaite passer la main tout en demeurant membre actif. Il remercie vivement tous les administrateurs pour leur collaboration, et particulièrement Madame Marie-Luise Herschel pour son aide précieuse pour l'élaboration du Courrier de Balbec. Il a une pensée à l'égard de Madame Suzanne Belfort, administratrice décédée en avril.

Il demande quelques minutes de délibération pour procéder à l'élection du nouveau bureau qui sera tout de suite présenté à l'assemblée.

Suite à la délibération, le nouveau bureau se compose ainsi :

Président: Monsieur Philippe Baduel ; trésorier: Monsieur Jean-François Ledoux; secrétaire: Madame Martine Munch.

Le nouveau président, dont la famille est à Cabourg depuis 1920, remercie l'ancien président et l'ensemble des administrateurs pour leur soutien et leur confiance. Il se présente plus longuement, assure qu'il sera une force de proposition et demandera un rendez-vous au maire pour un bilan de nos actions en vue de continuer à œuvrer pour le développement harmonieux de la station.

Le trésorier se présente et remercie

l'assemblée à son tour. Il précise que, nouvellement retraité, il disposera de temps pour s'occuper du budget de l'association et plus largement, pour scruter les finances de la ville et de la communauté de communes.

PROBLEMES DE LA PLAGE ET DE LA PASSERELLE

Monsieur de Selve revient sur l'entretien de la plage et déplore que suite à l'étude confiée au Centre de Recherches Environnement Côtier (CREC) de l'Université Caen-Normandie, la municipalité n'ait tenu aucune réunion publique au sujet des déplacements du sable qui continue par ailleurs à s'amenuiser. La solution ne serait-elle pas d'arrêter de manipuler ce précieux sable ? Un membre de l'association argumente en ce sens et incite à se mobiliser. Monsieur de Selve souligne par ailleurs que le perré qui soutient la digue, se creuse coté Est, sa dégradation pouvant être rapide si les choses restent en l'état.

Suite à l'interrogation de l'assistance, Monsieur Jean-Pierre Robin, membre du conseil d'administration, chargé du sujet de la passerelle entre Dives et Cabourg, précise que suite au danger causé par sa fragilisation lors de la tempête d'hiver et à son mauvais entretien, il avait été décidé de la fermer. Après consolidation, elle a été ouverte uniquement dans la journée. Les vélos et les joggeurs y sont interdits, mais il n'y a aucune surveillance. Affaire à suivre...

INTERVENTIONS DE LA MAIRIE

Madame Nicole Guyon qui vient de rejoindre l'assemblée, apporte des précisions sur le sujet. La rénovation de la passerelle qui relève du département, a été actée. Le financement s'élève à 600 000 € et sera supporté à 60% par le département. Les 40% restants seront partagés de manière égale entre les communes de Dives, Houlgate et Cabourg. Elle annonce la décision prise par la ville de renforcer la police municipale par l'embauche d'un policier supplémentaire en remplacement d'un policier retraité.

Les finances de la ville sont saines: en 2013, le budget s'élevait à 14 400 000 € et à 15 168 000 € en 2017, sans augmentation d'impôts.

Il y a certes la perte de 800 000 € de dotation globale de l'Etat mais les recettes du

casino, le versement sur les courses hippiques, les recettes des taxes immobilières sont en augmentation. Tous les marchés ayant été renégociés, la ville a économisé 107 000 € sur les dépenses qui sont donc maîtrisées.

Contre toute attente, **le maire, Monsieur Tristan Duval**, est arrivé alors que la **question sur le centre aqualudique** avait été soulevée : le recours à l'emprunt pour son financement ne risque-t-il pas de faire augmenter les impôts ? Le projet n'est-il pas surdimensionné ?

Ce projet, financé par la communauté de communes pour un coût estimé entre 17 et 21 millions d'euros, est le plus important du Calvados sur les prochaines années. Selon le maire, il est sécurisé. Ainsi certains éléments, trop coûteux, ont été supprimés. Après appel d'offres, trois groupes de bâtiment ont été sélectionnés ce qui permettra de faire le meilleur choix. Une réunion publique d'information est prévue pour les vacances de Noël.

Rénovation des rues et des égouts

Quartier Est, l'investissement a été important et le calendrier respecté au maximum selon les contraintes d'assainissement gérées par la communauté de communes : eaux usées séparées des eaux de pluie, création de puisards et de bassins pluvieux.

Quartier Ouest, les travaux de rénovation des rues sont programmés avec, dans la mesure du possible, l'enfouissement des réseaux électriques.

Gens du voyage :

Selon le maire, cette problématique relève d'un système organisé entre les associations des gens du voyage et les pouvoirs publics, système dans lequel les municipalités en cause sont toujours perdantes. Elles ne sont pas structurées pour faire face à ces « missions » regroupant de 300 à 400 caravanes. C'est un problème national qui ne pourra être réglé que par le législateur.

Le président remercie vivement Madame Guyon et Monsieur le Maire pour leur présence, et la précision de leurs réponses aux questions soulevées et convie l'assistance à partager le pot de l'amitié.

Nicole Garrec et Martine Munch

Forum des associations

A côté d'une quarantaine d'associations cabourgeoises, l'APIC a participé le 1er septembre dernier au Forum des associations.

Cette manifestation fut l'occasion de présenter les objectifs et les actions de l'APIC et de recueillir de nouvelles adhésions.

De nombreux contacts ont été pris avec des propriétaires cabourgeois. Nous avons pu alors évoquer avec eux les sujets de préoccupation de notre association : la plage, la digue, le centre aqualudique, le nouveau plan d'urbanisme, le stationnement...

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de rencontrer des élus de la ville. Ils sont tout à fait disposés à travailler avec nous. La presse locale était présente à cette manifestation et a montré de l'intérêt pour nos travaux

Une belle action de communication.

Patrick Chosson

Le courrier de Balbec N° ISSN: 283-9299
Rédaction: Marie-Luise Herschtel
Comité de rédaction: conseil d'administration
B.P. 69-14390 Cabourg
Achévé le 16/10/2018

